

*La République du Centre*, 10 janvier 2014

**DASSAULT ■ Jean-Pierre Sueur réagit**

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, ne faisait pas partie du bureau du Sénat qui a rejeté, mercredi, la levée de l'immunité parlementaire de Serge Dassault (UMP), dans le cadre d'une enquête sur des achats présumés de votes à Corbeil-Essonnes. Par treize voix contre, douze pour et une abstention. Sachant que ce bureau penche majoritairement à gauche, cela crée un certain malaise dans la majorité. « Il y a certainement quelqu'un qui ment sur son vote », avance Jean-Pierre Sueur, qui « aurait voté pour la levée ». Il regrette en tout cas que cela jette le doute sur l'ensemble du Palais Bourbon et propose de « réformer le système ». « Il faudrait que le vote devienne public, ou bien que les décideurs ne soient pas uniquement des parlementaires », en évoquant la possibilité d'inclure des magistrats. ■